



# Côte chalonnaise

Directive Habitats, Faune, Flore

**Numéro européen** : FR2600971

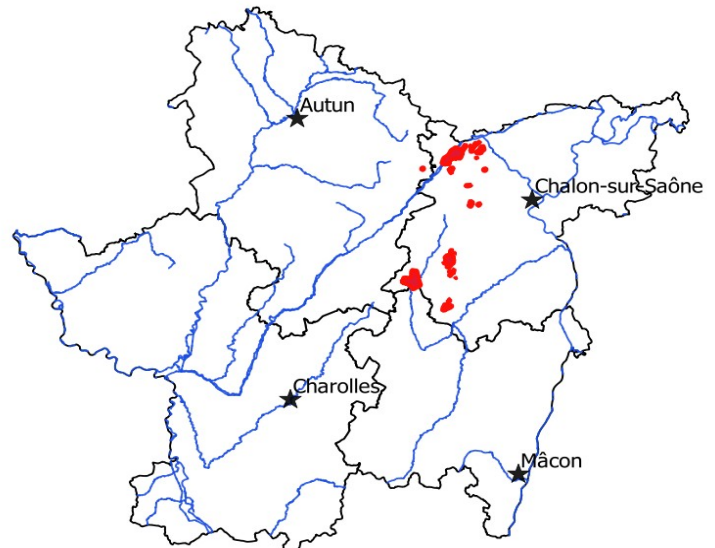
**Numéro régional** : 16

**Département** : Saône-et-Loire

**Arrondissement** : Chalon-sur-Saône

**Communes** : Aluze, Bissy-sur-Fley, Bouzeron, Burnand, Chagny, Chamilly, Charrecey, Chassey-le-Camp, Cheilly-lès-Maranges, Chenôves, Collonge-en-Charollais, Couches, Culles-les-Roches, Curtil-sous-Burnand, Dennevay, Fley, Fontaines, Genouilly, Givry, Jambles, Joncy, Montagny-lès-Buxy, Moroges, Remigny, Rully, Saint-Clément-sur-Guye, Saint-Denis-de-Vaux, Saint-Désert, Saint-Gengoux-le-National, Saint-Gilles, Saint-Jean-de-Trézy, Saint-Léger-sur-Dheune, Saint-Martin-sous-Montaigu, Saint-Vallerin, Saint-Ythaire, Saisy, Saules, Savigny-sur-Grosne

**Surface** : 2926 hectares



Le site Natura 2000 « Côte chalonnaise » est divisé en 29 entités distinctes dispersées en Saône-et-Loire, entre Chagny au nord et Curtil-sous-Burnand au sud. Le site présente une mosaïque remarquable de pelouses et landes des sols calcaires, de fourrés, formations arbustives, prairies bocagères et forêts. Recouvrant une grande partie du site, les pelouses et leur faciès d'embuissonnement abritent une faune et une flore remarquables. Les prairies bocagères présentes sur le site (Saint Gilles et Genouilly) hébergent de nombreux oiseaux, invertébrés et chauves-souris.

Le site accueille également plus de 10 espèces de chauves-souris dont 5 d'intérêt communautaire. Les entités comprennent des carrières souterraines et des grottes qui font partie d'un grand complexe d'hibernation (notamment pour le Petit rhinolophe et le Grand rhinolophe). Ces cavités sont également fréquentées l'été, en période de reproduction (Grand rhinolophe, Grand murin).

## Le patrimoine naturel d'intérêt européen



**Les pelouses et les landes sèches** : Distribuées sur les plateaux et hauts de pentes, elles composent une mosaïque de milieux plus ou moins fermés, accueillant de nombreuses plantes à affinité méditerranéo-montagnarde. De par les conditions de sécheresse et la faible épaisseur des sols, les pelouses recèlent un cortège d'espèces végétales originales, dont quelques orchidées.

Les pentes plus ensoleillées sont exploitées par nombre de reptiles, d'oiseaux et de papillons. Citons par exemple le Damier de la Succise, papillon butinant principalement les fleurs des scabieuses dans les pelouses et les friches et dont les effectifs ont tendance à régresser en Bourgogne.



**Les éboulis, les falaises et les pentes rocailleuses** : Les milieux rocailloux et rocheux, dispersés et de faible superficie, hébergent des espèces spécialisées tels certains oiseaux et reptiles.

Les secteurs ensoleillés comme des secteurs plus ombragés et humides constituent le refuge de plantes spécifiques et rares en Bourgogne. Citons la végétation des fissures, capable de se développer sur un sol très réduit, et les espèces typiques des éboulis, s'adaptant à la mobilité du sol par allongement de leur système racinaire notamment.



**Les prairies** : Localisées à Saint Gilles et Genouilly, elles abritent de nombreuses espèces animales et végétales. Les prairies bordées de haies constituent des zones de chasse et de dispersion majeurs pour les chauves-souris. En effet, les prairies servent de réservoirs d'alimentation aux chauves-souris, qui y trouvent de nombreux insectes, et les haies sont des corridors qui leur permettent de relier les lieux de nourrissage à leur gîte.



**Les forêts** : Elles sont assez peu représentées sur le site. La chênaie pubescente, est cependant présente sur les rebords de plateaux alors que la hêtraie est développée sur quelques versants. Néanmoins, la hêtraie ne présente pas d'état mature et est largement remplacée par la chênaie-charmaie. Les espaces forestiers représentent des territoires de chasse importants pour les chauves-souris, en particulier quand ils sont en périphérie de leurs gîtes. Certaines espèces exploitent ces forêts tout au long de leur cycle de vie, comme la Barbastelle d'Europe qui gîte dans les arbres, dans des fentes, derrière des écorces décollées ou dans des cavités dues à la

décomposition du bois.



**Les cavités et gîtes à chauves-souris** : Le réseau des cavités du site représente un fort enjeu pour l'hibernation des chauves-souris. Ce réseau abrite majoritairement d'anciennes carrières de calcaire mais également des grottes et du bâti.

Le site possède également un enjeu fort pour les périodes de mise bas et de transition des chauves-souris. Lors de la période de mise bas, les chauves-souris femelles se regroupent en colonies dans des gîtes afin de mettre bas et élever leurs petits. Chaque espèce possède ses propres exigences écologiques et choisit donc ses gîtes en fonction de celles-ci (quiétude, température, humidité...). Ainsi le Grand Rhinolophe apprécie les bâtiments comme les toitures d'églises alors que la Barbastelle d'Europe préfère s'installer sous les écorces décollées d'arbres vivants ou morts.

## Les enjeux sur le site



À l'origine de la proposition du site au Réseau Natura 2000 et de par leur grande richesse écologique, les **pelouses** calcaires apparaissent comme un enjeu majeur. Globalement en état de conservation moyen, elles sont soumises à des menaces à la fois naturelles et anthropiques.

x L'abandon d'un entretien par pâturage ou fauche dans certains secteurs laisse les milieux ouverts se refermer et perdre leur richesse.

➤ Restaurer les pelouses les plus embuissonnées. Maintenir ou reprendre des actions d'entretien (fauche et/ou pâturage extensifs).

x Les pelouses de la Côte chalonnaise ne font pas l'objet d'une fréquentation très importante mais les activités sportives et de loisirs qui s'y exercent peuvent localement occasionner des dérangements répétitifs de la faune et le piétinement des milieux naturels.

➤ Maîtriser la fréquentation humaine et inciter les usagers et pratiquants de sports et de loisirs nature au respect du patrimoine naturel.



Du fait des conditions édaphiques particulières qui les caractérisent, les **habitats naturels rocheux** sont relativement stables et ne nécessitent pas d'intervention spéciale pour leur maintien.

x Toutefois, les activités sportives et de loisirs (randonnées pédestres, randonnées équestres...) peuvent localement altérer leur qualité et perturber leur équilibre (piétinement et dérangements d'espèces).

➤ Sensibiliser et poursuivre les prises en compte de ce patrimoine dans les pratiques sportives et de loisirs.



L'évolution de l'occupation des sols et le changement des pratiques agricoles constituent les principales menaces pour les **milieux prairiaux**.

x L'absence de pratiques de pâturage engendre alors l'apparition de ligneux et conduit à la fermeture des milieux au détriment des prairies.

➤ Maintenir ou reprendre des activités agropastorales extensives.

x À l'inverse, l'évolution de l'occupation du sol (conversion des prairies en cultures, suppression des haies...) et l'intensification des pratiques agricoles (augmentation de la charge en bétail...) peuvent dégrader les habitats naturels propices, notamment, aux déplacements et à l'alimentation des chiroptères.

➤ Maintenir et restaurer le **réseau bocager**.



Au vu de leur état de conservation, les enjeux des **milieux forestiers** portent sur leur maintien et leur degré de naturalité, lié en grande partie à la gestion sylvicole.

x Les modes de gestion forestière favorisant les peuplements autochtones et diversifiés permettent de répondre favorablement aux exigences écologiques des différentes espèces de chauves-souris. A contrario, les traitements trop uniformes, notamment à base d'essences non autochtones, n'offrent pas les mêmes capacités d'accueil.

➤ Préserver ou restaurer la fonctionnalité des habitats à chauves-souris.



Les **cavités, gîtes**, espaces forestiers, prairies et pelouses forment une mosaïque d'habitats indispensable au maintien des populations de chauves-souris. L'ensemble de ces habitats plus ou moins naturels à chiroptères est soumis à des menaces à la fois naturelles et anthropiques.

x L'effondrement des cavités, naturel ou induit par les activités humaines, et leur aménagement engendrent la dégradation voire la disparition de sites d'accueil pour les chauves-souris.

x La fréquentation des cavités et gîtes, à l'origine de lumière et de bruit, est une source de dérangements, particulièrement préjudiciables en période d'hibernation, de mise bas et d'élevage des jeunes.

➤ Maintenir, assurer la tranquillité et la pérennité des cavités et des gîtes à chauves-souris.

x De la même façon que la suppression des prairies, des haies et des ripisylves, l'étalement urbain et les constructions d'infrastructures (routes, éoliennes, etc.) contribuent à l'isolement des populations de chauves-souris. Associés à la disparition ou la modification des gîtes (pose de grillage dans les clochers, fermeture de carrières, coupe d'arbres creux, etc.), ces facteurs d'isolement sont une des causes de déclin population de chauves-souris.

➤ Maintenir les zones de chasse et de transit et veiller au maintien ou à la restauration de leur connexion et veiller à la prise en compte de l'importance des continuités écologiques dans tout aménagement du territoire.